

Bilan simplifié de la section MANCHE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	2195	2195	0	0	Fonds syndicaux	16893	16893
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	2195	2195	0	0	report à nouveau	5190	1254
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-3695	3936
					Total(1)	18387	22082
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	18387		18387	22082	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	20582	2195	18387	22082	total(1+2+3+4+5)	18387	22082

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	20979	19776	Produits d'exploitation(1)	21576	23711
achats	1271	167	Cotisations	19741	22121
autres charges externes	140	169	Subventions	1445	723
autres services extérieurs	7289	6591	Autres produits	28	0
Impôts et taxes	0	1	Transfert de charges	361	867
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	12279	12847			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	4292	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	25271	19776	total(1+2+3+4)	21576	23711
Solde créditeur:Excédent	0		Solde débiteur:Déficit	-3695	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de LA MANCHE (Section 5000)

Exercice clos au 31 décembre 2023.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 18387 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de 3695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

NEANT

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

NEANT

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

2 salariés dont :

- 1 Employée : Secrétaire Départementale
- 1 cadre : Responsable réseau

Bilan des ressources de la section MANCHE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	19 740,98 €
Reversement de cotisations.....	11 410,58 €
Subventions reçues.....	1 445,40 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	28,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	9 803,80 €